

EXTRAITS DECISIONS CONSEIL MUNICIPAL

DU 14.03.2011 AU 22.08.2011

Commission parking

Le Conseil municipal décide de porter son choix pour la réalisation du parking sur le modèle traditionnel et non pas par une entreprise générale.

Nomination nouveau membre de la commission d'apprentissage

Le Conseil municipal accepte la proposition du parti socialiste de nommer M. Bernard Oberholzer en remplacement de Mme Sandrine Cotture.

Nomination nouveau membre commission Police & Sécurité et Tribunal de Police

Le Conseil municipal accepte la proposition du PDC de nommer Mme Laurence Oechslin, en remplacement de Mme Chantal Dorsaz.

Comptes 2010 des Vieux Moulins de la Tine

Selon le rapport de la fiduciaire NOFIVAL SA, le Conseil municipal approuve les comptes 2010 qui se bouclent avec un déficit de Fr. 5.460,57.

Engagement personnel travaux publics

Le Conseil municipal accepte la proposition du groupe de travail de nommer M. Christian Perrin à ce poste.

Personnel administratif - Engagement aides-comptables

Suite à la décision du 28.02.2011 de mettre au concours deux postes d'aide-comptable à 50 %, le Conseil municipal accepte la proposition du groupe de travail d'engager Mmes Gladys Odermatt et Line Peneveyre.

Travaux de peinture bâtiment scolaire - Adjudication

Le Conseil municipal décide d'adjuger ces travaux à l'entreprise la meilleur marché, soit M. Henri Clavel, pour le montant de Fr. 11.219,25 TTC.

Fourniture papier à lettres et enveloppes - Adjudication

Le Conseil municipal décide d'adjuger la fourniture à l'imprimerie la meilleur marché, soit l'imprimerie des Colombes, pour le montant de Fr. 4.098,65.

Revêtement de sol classe primaire - Adjudication

Le Conseil municipal décide d'adjuger les travaux à l'entreprise la meilleur marché, soit Dély Frères SA, pour le montant de Fr. 9.790,20 TTC.

Comptes 2010 Carillon de la Paix

Selon le rapport de la fiduciaire AMV Conseils et Révision SA, les comptes 2010 se bouclent avec un bénéfice de l'exercice de Fr. 78,89.

Le Conseil municipal approuve ces comptes.

Paroisse protestante - Convention

La convention signée entre la paroisse protestante et les communes de Champéry, Val d'Illiez, Troistorrens, Monthey, Collombey-Muraz et Massongex est dénoncée pour son échéance du 31.12.2011.

Le Conseil municipal accepte de soutenir l'augmentation de participation à 25 % afin de permettre la signature d'une convention pour les 5 prochaines années.

Comptes 2010 Foyer Les Trois Sapins

Le Conseil municipal accepte les comptes 2010 qui se bouclent avec un bénéfice de Fr. 1.696,64.

Nomination inspecteur du bétail et préposé à la culture des champs

Vu la démission de M. Jean-Bernard Dubosson.

Vu que la nomination à cette fonction peut être assimilée à une nomination dans une commission communale d'après le canton (M. Paul Rey-Bellet).

Vu l'intérêt pour la fonction présenté par M. Oscar Dubosson.

Le Conseil municipal décide de nommer M. Oscar Dubosson à ce poste.

Liaison franco-suisse en transport en commun "Buski" Aigle-Vallée d'Abondance

Le Conseil municipal a pris connaissance du procès-verbal du comité de pilotage.

Il accepte de reconduire l'expérimentation pour une année, ensuite, il faudra prendre position.

Appel d'offres vente de la parcelle N° 767 (garage- grange) à Chemex

Le Conseil municipal décide de vendre au plus offrant, c'est-à-dire à M. Régis Donnet pour le montant de Fr. 15.100.—.

Les frais d'acte sont à la charge de l'acquéreur.

Engagement personne à 40 % au service de la population

Le Conseil municipal accepte la proposition du groupe de travail d'engager Mme Katy Le Colas à ce poste.

Engagement personne au poste de comptable

Le Conseil municipal accepte la proposition du groupe de travail d'engager M. Eric Donnet-Monay à ce poste.

Poste de chargé de sécurité

Suite à la démission de Stéphane Drost, responsable technique et chargé de sécurité, le Conseil municipal décide de nommer Mme Patricia Pires à ce poste.

Engagement forestier-bûcheron qualifié

Le Conseil municipal décide d'engager M. Vincent Monay-Michaud à ce poste.

Engagement du secrétaire technique

Le Conseil municipal accepte la proposition du groupe de travail de nommer M. Jean-Beat Merz à ce poste.

Rénovation des fenêtres de la salle des maîtres du CO - Adjudication

Dans le cadre des travaux de rénovation du bâtiment scolaire prévus durant l'été, le Conseil municipal décide d'adjuger les travaux à l'entreprise la meilleur marché, soit Berrut Frères SA, pour le prix de Fr. 18.273,05 TTC.

Location du café-restaurant La Pive à Morgins

En date du 29.05.2011, le groupe de travail constitué de Mme Marianne Maret, MM. Bernard Dubosson, Joël Rey-Mermet et Patrick Claret ont auditionné les différents candidats intéressés à reprendre le café-restaurant la Pive à Morgins.

Le Conseil municipal accepte la proposition du groupe de travail de louer cet établissement à M. Vitor Mota.

Comptes 2010 de l'ARPAJ du Chablais

Les comptes 2010 se bouclent avec un bénéfice de Fr. 19.070,55.

Budget 2012 : selon la clé de répartition et la population au 31.12.2009 (statistique cantonale), la participation de notre commune est de Fr. 15.274,26.

Le Conseil municipal accepte les comptes 2010 et la participation de notre commune pour 2012.

Réfection route des Crettex - Adjudication

Le Conseil municipal décide d'adjuger les travaux à l'entreprise la meilleur marché, soit Routes & Revêtements SA, pour le montant de Fr. 61.169,35 TTC.

Bilan Afterbus 2010-2011

Le groupe de travail s'est réuni afin d'établir le bilan de la saison 2010-2011 de l'afterbus. Le bilan est positif mais conduit à des régulations notamment dans les horaires.

Le Conseil municipal accepte de reconduire le soutien financier à l'association à raison de Fr. 2.500.— montant à inscrire dans le budget 2012.

Lac de Morgins - Echange/achat parcelles

Vu les demandes d'échange de terrain sur la base de 1 m2 cédé par M. Stéphane Donnet pour 1,25 m2 cédés par la commune.

Le Conseil municipal accepte de répondre favorablement à la demande de M. Donnet afin de finaliser la prise de possession des terrains pour enfin réaliser le projet de mise en valeur.

Il accepte aussi que la Commune achète à la Bourgeoisie la surface nécessaire à Fr. 2.-- le m2.

Carte des dangers - Aménagement aval de la Tine à Morgins

Le Conseil municipal décide d'accepter la procédure d'urgence avec le canton pour la sécurité des berges.

Construction bâtiment pour sociétés sportives à Fayot - Crédit d'engagement

Le Conseil municipal décide d'accepter un crédit d'engagement de Fr. 2.000.000.-- pour la réalisation de ce projet.

Commission agricole intercommunale du val d'Illiez

Valorisation de la filière du lait du val d'Illiez.

Le Conseil municipal accepte en partie les mesures préconisées, soit le local de coulage centralisé à Val d'Illiez. Il est plutôt dubitatif quant au projet de la cave d'affinage centralisée.

Engagement personnel travaux publics

Le Conseil municipal confirme l'engagement de M. Thierry Emonet au poste d'employé des travaux publics.

Remplacement de la conduite du Pont de la Tine - Adjudication travaux d'appareillage

Le Conseil municipal adjuge les travaux à l'entreprise la meilleur marché, soit Gollut Christophe & Rudy Sàrl, pour le montant de Fr. 44.892,20 TTC.

Centre sportif Morgins - Réaménagement des tennis - Adjudication bureau d'ingénieurs

Le Conseil municipal décide d'adjuger le mandat au bureau d'ingénieurs le meilleur marché, soit ESM-Ingénieurs Associés SA à Monthey, pour le montant de Fr. 7.949.-- TTC.

Nouveaux statuts de Morgins Tourisme - Approbation

Suite à la correspondance du 25 mai 2011 de Morgins Tourisme, accompagnée des nouveaux statuts, le Conseil municipal les accepte après les remarques qui seront faites par Mme Chantal Dorsaz.

Commission petite enfance et jeunesse

Le Conseil municipal décide de l'arrêt des cafés-rencontres.

Engagement employée de commerce

Le Conseil municipal a accepté la proposition du groupe de travail d'engager Mme Sonia Vincenzetti à ce poste.

Construction bâtiment administratif - Listes des bureaux d'ingénieurs

Listes des bureaux d'ingénieur civil, électricité et chauffage-ventilation-sanitaire proposées par le bureau d'architecture BFIK

Le Conseil municipal a pris connaissance de ces listes et les a approuvées.

Parking communal - Listes des bureaux d'ingénieurs

Listes des bureaux d'ingénieur civil, électricité et chauffage-ventilation-sanitaire proposées par le bureau d'architecture BFIK

Le Conseil municipal a pris connaissance de ces listes et les a approuvées.

Engagement du personnel enseignant

Le Conseil municipal prend connaissance des candidatures de Mmes Crystel Gay-Des-Combes, de Charrat (50 %) et Arta Qufaj, de Monthey (décharges d'environ 30 %) et accepte leur engagement.

Tableaux interactifs pour le primaire et le CO - Adjudication

Le Conseil municipal décide d'adjuger la commande de ce matériel à l'entreprise la meilleur marché, soit CX PRINT.CH à Chamoson, pour le prix de Fr. 42.238,80 TTC.

Utilisation de la salle polyvalente par le Choeur d'Hommes La Caecilia

Lettre du Chœur La Caecilia demandant la réservation de la salle polyvalente pour le vendredi 21 septembre 2012, toute la journée, pour la mise en place.

Les directions d'école ayant donné un préavis favorable, le Conseil municipal accepte cette demande.

Agrandissement foyer Les Trois Sapins - Nouvelle condition achat du terrain

Vu la nouvelle demande de Gérald Dubosson quant à l'inscription d'une servitude de 3,50 mètres pour la route au cas où le canton supprimerait la possibilité d'utiliser la partie cantonale pour l'accès;

Vu la position du groupe de travail « Avenir du Foyer » qui après analyse constate que l'emprise supplémentaire par rapport au plan de Jean-Michel Vuadens est de 60 centimètres;

Vu que cela ne semble aucunement compromettre les constructions futures sur la parcelle.

Le Conseil municipal accepte la nouvelle demande d'inscription d'une servitude de 3,50 mètres pour la route au cas où le canton supprimerait la possibilité d'utiliser la partie cantonale pour l'accès.

Contribution annuelle au fonds régional

Vu la décision prise par la Conférence des Présidents du district quant à la poursuite de l'exploitation d'un fonds régional correspondant à Fr. 1.-- par habitant.

Vu la décision qui a été prise durant la séance de dite conférence, à savoir d'avoir l'unanimité de ses membres pour l'utilisation de ce fonds.

Le Conseil municipal accepte de verser le montant Fr. 1.-- par habitant.

Commission régionale du développement durable - Représentation

Vu la décision, selon la correspondance reçue, qui propose de donner mandat à M. Luc Fellay afin qu'il représente notre commune au sein de la commission du développement durable afin qu'il défende nos intérêts également dans le cadre des projets de turbinage du syndicat de la vallée.

Le Conseil municipal accepte de nommer M. Luc Fellay à cet effet.

Chemins pédestres - Modifications du réseau

Les modification suivantes ont été faites et acceptées en séance du 26.04.2010 et mises à l'enquête publique du 7 janvier 2011 au 7 février 2011 :

1. balisage de la route de Champsot jusqu'au lieu-dit "Pied-de-Scex" afin de rejoindre l'ancienne décharge des "Cros", puis passer par le Thiésaz;
2. officialiser le chemin de la Cheminée qui n'est pas dans le réseau officiel des chemins pédestres;
3. mettre le chemin des ponts à Morgins dans le plan officiel (actuellement c'est la route de They).

Ces modifications n'ayant fait l'objet d'aucune opposition seront envoyées au canton pour homologation.

Participation financière pour la reconstruction de la scierie et de la billetterie

Nouveau plan de financement des travaux suite au courrier du Département de l'économie, de l'énergie et du territoire du 28 juin 2011.

Le crédit devra être remboursé en 10 ans contrairement à la décision prise en janvier de rembourser en 15 ans.

Subvention communal de 2011	= Fr. 150.000.—
Crédit NPR	= Fr. 90.000.—, remboursable sur 10 ans .
Dons à chercher par VIMOTI	= Fr. 20.000.—
Prêt hypothécaire garanti par la commune	= Fr. 102.500.—
Total	= Fr. 362.500.—

Le remboursement des prêts se ferait par les subventions que la commune donne toutes les années, soit :

Fr. 7.000.— pour les assurances
Fr. 9.000.— remboursement crédit NPR
Fr. 11.940.— amortissement/intérêts prêt hypothécaire
Fr. 27.940.— subventions annuelles.

Le Conseil municipal accepte :

- de cautionner le crédit NPR de Fr. 90.000.-- pour la reconstruction de la scierie et de la billetterie.
- d'augmenter les subventions annuelles pour couvrir les remboursements du crédit NPR, l'amortissement et les intérêts du prêt hypothécaire et les assurances.

Concept de mobilité Morgins - Parking

Vu les considérations lors de la séance d'information du 26 juillet 2011 concernant la mobilité et la parpage au centre de Morgins

Le Conseil municipal décide de :

- réactiver les démarches concernant la création d'un parking saisonnier à Plan-Proz;
- repenser la mobilité et le parpage en tenant compte des remarques pertinentes émises lors de la séance et de la demande formulée par Télémorgins au sujet de la place du 6 août;

Table panoramique de la Pointe de Bellevue

Vu la nécessité de changer la table panoramique de la Pointe de Bellevue.

Vu la nette amélioration apportée par une table panoramique de 240° ou 360°:

Vu la résistance de la lave émaillée.

Vu le coût d'environ Fr. 15.000.-- dont une partie assumée par la commune de Collombey-Muraz.

Le Conseil municipal opte pour une table panoramique en lave émaillée de plus de 240° (éventuellement 360°).

Centre sportif Morgins - Réaménagement des tennis

Vu le plan réalisé par le bureau ESM concernant les 3 courts de tennis et le terrain de beach-volley.

Le Conseil décide de mettre à l'enquête publique ces réaménagements.

La Présidente :

Le Secrétaire :